

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

21 novembre 2022

---

VISANT À ABOLIR LA CORRIDA : UN PETIT PAS POUR L'ANIMAL, UN GRAND PAS  
POUR L'HUMANITÉ - (N° 329)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N ° 337

présenté par

Mme Lebec et M. Jean-René Cazeneuve

-----

**TITRE**

À la fin du titre, supprimer les mots :

« : un petit pas pour l'animal, un grand pas pour l'humanité ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à rétablir un titre factuel afin de ne pas verser dans une emphase inutile qui viserait à masquer l'objectif réel du texte.